

Chambre *introuvable*, où il vota constamment avec le parti modéré. Il ne fut pas réélu après l'ordonnance de dissolution du 5 septembre.

En 1816, il fut nommé secrétaire général de la préfecture de l'Ain, et n'abandonna ce poste qu'au mois de juillet 1830. Dans cette haute position, il se fit surtout remarquer par son équité, par son extrême courtoisie, par son exquise urbanité et par son expérience dans les affaires administratives. En 1820, il fut de nouveau élu député et fut encore réélu en 1825.

Charles Varenne de Fenille reçut, en 1820, le brevet de chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, pour prendre rang, en 1814, époque à laquelle la duchesse d'Angoulême l'avait décoré à son passage à Lyon.

Rendu à la vie privée, M. Varenne de Fenille s'occupa de questions industrielles et agricoles et lut, à la Société d'émulation de l'Ain, dont il était membre, divers mémoires sur la destruction des fougères, sur la distillation des pommes de terre, sur la plantation des pins et des mûriers, etc.

Homme aimable et instruit, citoyen modèle, il mourut à Bourg-en-Bresse, le 6 janvier 1848, dans des sentiments d'une haute piété. Son éloge fut prononcé à la Société d'émulation de l'Ain par M. Pelletier.

Jean-Charles-Bénigne Varenne de Fenille avait épousé, en 1804, Marie-Valérienne-Zoé Arnoux de Joux (1), dont

(1) La famille Arnoux, qui porte *de gueules à l'arc d'or en fasce accompagné de trois étoiles d'argent*, est originaire de la ville de Louhans. Claude-Philibert Arnoux de Ronfand épousa Anne-Valérienne Niepce, proche parente de MM. Léopold Niepce, conseiller à la Cour de Lyon, et Locard, ingénieur distingué bien connu des Lyonnais. Sa fille, Anne Arnoux de Ronfand, s'unit, le 3 février 1773, à Guillaume Raviot, receveur général des finances de Bourgogne. Nous citerons encore Elisabeth